

Programme de formation « français langue étrangère »

Cours au-pair

Public concerné : Les cours au-pair sont à destination d'étudiants adultes ayant pour objectif une acquisition des compétences en français pendant leur séjour en France sous le statut de travail « au-pair »

Volume horaire : 4 heures par semaine en présentiel + accès au programme Culture Online

Durée : 1, 2 ou 3 trimestres de 8 à 10 semaines de cours chacun

Taille des groupes classes : 18 étudiants maximum par cours

Prérequis : en fonction du niveau initial de l'étudiant (évalué par un test de placement après analyse des besoins)

- Niveau A1 : débutants complets acceptés au début de la formation
- Niveau A2 : avoir complété le niveau A1
- Niveau B1 : avoir complété le niveau A2
- Niveau B2 : avoir complété le niveau B1
- Niveau C1 : avoir complété le niveau B2
- Niveau C2 : avoir complété le niveau C1

Objectifs d'apprentissage : Veuillez consulter notre *Référentiel de formation*, section « Descriptif général des niveaux CECRL » pour les objectifs de chaque niveau.

Approche méthodologique

Notre enseignement s'appuie sur une méthode communicative basée sur une participation active des apprenants (travail en petits groupes, mise en situation, etc.). Nos professeurs utilisent les manuels de FLE récents mais également de nombreux articles de journaux, des magazines et s'appuient sur des documents audio (chansons françaises, conversations enregistrées, films, documentaires, ressources numériques et en ligne, etc.). Les supports de cours sont créés sur mesure par les enseignants eux-mêmes.

Chaque jour, les étudiants ont des travaux à rédiger chez eux, qui sont corrigés de manière personnalisée et rendus le lendemain par le professeur. Cet exercice vise à développer les compétences linguistiques à l'écrit. Il est composé d'exercices variés de grammaire, de conjugaison, de travaux de rédaction, de réécriture etc. A l'issue de leur formation, les étudiants ont développé des compétences à l'oral et à l'écrit. La durée est estimée à 4 heures par semaine pour le travail à la maison et comprend la relecture et la mémorisation des contenus de la séance du jour et le temps consacré aux devoirs donnés par le professeur. Ils sont indispensables à la progression de l'apprenant et font entièrement partie du processus d'apprentissage.

Contenus : Veuillez consulter notre *Référentiel de formation* qui détaille le contenu pédagogique de chaque niveau.

Supports et activités d'apprentissage

Les supports sont variés en fonction du niveau du cours et sont composés d'exercices de manuels de FLE récents, d'outils pédagogiques créés par nos professeurs, de documents authentiques, de ressources numériques et en ligne.

- Exemples de supports oraux : chansons françaises, conversations enregistrées, films, documentaires, conférences, émissions radio et télévisées, ressources en ligne, etc.
- Exemples de supports écrits : extraits de livres, magazines, journaux, bandes dessinées, etc.
- Exemples d'activités en classe : travail en binôme et en petit groupe, exposés, jeux de rôle et de société

Dispositif d'évaluation

Plusieurs dispositifs d'évaluation permettent d'installer, sur le long terme, un processus continu d'appréciation des performances de l'étudiant.

Evaluation continue :

- La présence assidue dans les cours est nécessaire. Nous recommandons une participation active pendant les cours.
- Devoirs donnés quotidiennement à la fin de chaque cours, corrigés individuellement par l'enseignant et rendus le lendemain (exercices variés de grammaire, de conjugaison, travaux de rédaction, de réécriture etc.)
- Les compétences d'expression orale de chaque étudiant sont évaluées pendant les activités quotidiennes des cours.

Evaluation mensuelle :

- Un examen mensuel permet l'évaluation des compétences acquises par l'étudiant (grammaire, structures de la langue, vocabulaire, compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite).
- Les examens sont notés sur 20.

Evaluation sommative (diplôme de l'Etoile) :

- Les étudiants ayant étudié au moins pendant le 3^e trimestre et ayant reçu une note suffisante (10/20) à toutes les épreuves de l'examen de fin d'année peuvent recevoir notre diplôme.
- Composée d'une épreuve écrite de trois heures et d'une épreuve orale de 10 minutes sur un sujet que l'étudiant aura choisi au préalable parmi d'autres et préparé pendant 10 minutes, l'évaluation sommative permet de faire un bilan des compétences de l'étudiant.
- Les diplômes sont délivrés au mois de juin lors de la fête de fin d'année scolaire.
- Les étudiants qui ne répondent pas aux critères pour recevoir le diplôme se voient remettre un certificat.

Certificats internes et certifications externes :

- A la fin du séjour, l'étudiant reçoit un certificat avec le type de cours suivi, les dates du séjour, le niveau de départ et le niveau atteint, le taux d'assiduité et les notes aux examens mensuels.
- Les étudiants sont encouragés à passer une certification officielle (TCF, TEF, DFP...) et bénéficient d'un prix réduit dans notre centre de certification.